

Politique d'aide culturelle

À mon avis, la question est complexe. Pour que le théâtre prospère, la participation de comédiens amateurs, de comédiens semi-professionnels—j'ai toujours cru que l'expression voulait dire «comédiens pré-professionnels»—et de comédiens professionnels s'impose. Il est parfois difficile de distinguer entre ces trois groupes.

Parlons brièvement de l'emploi professionnel dans le secteur de la culture. L'expression «professionnel» signifie employé à plein temps à un salaire élevé que l'on ne touche que si l'on justifie d'une formation poussée et d'une vaste expérience.

Cela signifie-t-il que le comédien de Montréal, Toronto ou Vancouver qui travaille comme serveur entre les pièces de théâtre et les annonces publicitaires télévisées n'est pas un professionnel? Le terme «professionnel» s'applique-t-il seulement à ceux qui touchent les honoraires d'un médecin ou d'un avocat et qui occupent des emplois classifiés comme professions par les bureaux de placement?

En 1984, un danseur principal du Ballet national du Canada, troupe bien connue, gagnait 573 \$ par semaine ou quelque 30 000 \$ par an, avant les déductions au titre des vêtements de répétition, des chaussures de ballet, etc. Le danseur principal du plus important corps de ballet canadien est-il moins professionnel que les médecins de notre pays, d'autant plus qu'il a le même nombre d'années de formation et d'expérience professionnelle sur scène?

Certaines statistiques très intéressantes figurant dans l'étude de Paul Anisef et Etta Baichman intitulée *What Jobs Pay* et publiée en 1984 révèlent que les cachets des artistes canadiens ne reflètent pas leur formation et leur expérience professionnelles, contrairement aux États-Unis où la rumeur veut que les étoiles du cinéma tels que «Rambo Stallone» touchent 20 millions de dollars pour un film violent. Le rapport précise:

Des 5 963 membres en règle du Syndicat des artistes de la scène, seulement 25 à 28 p. 100 sont employés à un moment donné. Seulement 15 p. 100 des 6 800 membres de l'ACTRA (y compris les comédiens et les écrivains) travaillent à plein temps dans le secteur culturel. En mars 1983, 54,7 p. 100 des membres de l'ACTRA gagnaient moins de 3 900 \$ et 73,9 p. 100, moins de 8 000 \$.

Durant sa première année dans le principal corps de ballet du Canada, un danseur gagne en moyenne un minimum de 311 \$ par semaine. Le cachet minimum des chanteurs d'opéra donnant un spectacle en ville avec notre plus importante troupe, la Compagnie d'opéra canadienne, s'élevait à 421 \$ par semaine. En 1980-1981, le revenu annuel moyen des danseurs des compagnies de danse moderne s'établissait à seulement 6 000 \$. Il est certain que, depuis quelques années, la situation s'est légèrement améliorée face à l'inflation, mais il reste que le revenu disponible net n'a pas augmenté.

Voici un dernier exemple: une visualiste a récemment visité le ministère des Communications et révélé qu'elle avait vendu des oeuvres d'une valeur totalisant près de 60 000 \$ au cours de la dernière année financière, mais qu'une fois le loyer du studio et les fournitures payés, il ne lui restait que 6 000 \$. Quel médecin ou autre professionnel tolérerait cela?

En d'autres termes, en dépit des subventions, à cause du volume potentiel sur le marché canadien, des bas prix des billets et des frais de service, parce que moins de 10 p. 100 des entreprises canadiennes donnent aux arts, au terme «professionnel» se rattache dans ce domaine l'idée d'une rémunération

une partie du temps. Nous avons encore beaucoup à faire dans notre pays, et le gouvernement a promis son aide à cet égard.

Qu'en est-il des semi-professionnels? Que gagnent-ils? Ont-ils décidé que cet état se prêtait à un certain équilibre entre leur revenu régulier d'autres sources et de fréquentes occasions d'exprimer leur créativité une partie de leur temps? Sont-ils vraiment des novices, des artistes en formation qui ne sont pas encore prêts à tirer leur subsistance d'un travail à plein temps?

Enfin, que signifie le terme «amateur»? Il est clair qu'il n'est pas synonyme de mauvaise qualité. Pour moi, il signifie la joie, celle que procure le don spontané de son temps et de son talent, une passion de s'exprimer assez forte pour inciter à participer.

Les organisations culturelles amateurs sont essentiellement bénévoles. La comédienne d'une troupe amateur locale pourrait décider un jour de travailler semi-professionnellement, mais elle joue aujourd'hui bénévolement pour prendre une part active aux arts d'interprétation et pour avoir le plaisir de jouer devant un auditoire. Nous avons parfois un auditoire à la Chambre des communes, monsieur le Président, mais pas cet après-midi!

Tous les niveaux de gouvernement soutiennent l'activité culturelle, certains mieux que d'autres. Comme le député l'a rappelé, le gouvernement fédéral a toujours soutenu en premier le secteur professionnel, mais non pas exclusivement. Grâce à l'aide que nous accordons à des organismes culturels comme Téléfilm Canada, le Conseil des arts du Canada et la Société Radio-Canada, à des musées et à des galeries d'un bout à l'autre du pays, et grâce aux nombreux programmes parrainés par des ministères fédéraux, nous dépensons près de 2 milliards de dollars par année au titre de l'aide culturelle au Canada, ce qui est une somme considérable.

Nous acceptons notre rôle en raison de l'importance que revêt pour nous la culture canadienne. Nous encourageons d'autres intervenants, spécialement le secteur privé, à accroître leur participation et à se joindre à nous pour promouvoir les arts au Canada tant au niveau amateur que professionnel.

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je prends la parole au nom du Nouveau parti démocratique pour faire quelques remarques au sujet de cette motion. Il s'agit là d'une motion très intéressante, et je félicite le député de l'avoir présentée, de nous avoir éloignés des généralités pour parler d'une question précise, soit obtenir des fonds pour la *Hillsborough Girls Choir*. A titre de critique de mon parti en matière de communications, j'ai appris beaucoup en écoutant le député raconter comment il a essayé d'obtenir des fonds pour ce qui est sans doute une très bonne cause.

Aujourd'hui, j'ai rencontré un jeune homme qui travaille pour une fanfare qui s'appelle «L'Insolite». Il s'agit d'un corps de tambours et clairons de St-Jérôme, au Québec. C'est une formation de classe internationale, tout comme la *Hillsborough Girls Choir*. La fanfare se compose de 65 jeunes âgés de 13 à 21 ans. Il y a aussi 20 jeunes instructeurs qui ne sont pas rémunérés, et 15 autres bénévoles qui jouent le rôle d'organiseurs. Au total, cette fanfare de St-Jérôme regroupe une centaine de personnes. J'ai parlé à M. Normand Lalonde, qui travaille pour la fanfare et qui, lui aussi, vient de St-Jérôme. Il m'a dit comment «L'Insolite» s'y prenait pour réunir des fonds.